

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## CB - ACCENT LUX - ERASMUS BOND FUND

**E EUR** (LU1957493619), **Classe d'action E CHF Hedged** (LU1957493700), **Classe d'action E USD Hedged** (LU1957493882)

un sous-fond de CB-ACCENT LUX SICAV

La société de gestion de la SICAV est ADEPA ASSET MANAGEMENT S.A.

Le Fonds est géré par SWM Swiss Wealth Management S.A.

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif

La société CB-ACCENT LUX offre un accès facile aux différents marchés de valeurs mobilières tout en assurant la diversification des risques.

### Politique d'investissement

CB-ACCENT LUX – Erasmus Bond Fund investit deux tiers au moins de ses actifs nets en obligations à taux fixe et variable émises par des émetteurs de premier rang d'un Etat membre de l'OCDE. Ces valeurs mobilières doivent présenter une note de crédit au moins égale à « Investment Grade ». Les investissements peuvent aussi s'effectuer par le biais d'autres placements collectifs jusqu'à hauteur de 10% au maximum.

Le compartiment peut aussi investir au maximum 30% de ses actifs nets dans des instruments ayant une note de crédit inférieure à « Investment Grade » et/ou d'émetteurs de pays n'étant pas membre de l'OCDE.

A titre accessoire, le compartiment peut aussi détenir des liquidités et utilise des instruments financiers dérivés tant pour la couverture des risques que dans un but d'efficacité de la gestion.

Comme tout investissement en valeurs mobilières, ce compartiment est sujet à des fluctuations. La valeur nette d'inventaire par part peut donc

varier à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution des marchés.

### Classe hedgée

La classe d'actions décrite dans le présent document fait l'objet d'une couverture de change car ses actions sont libellées dans une monnaie différente de la monnaie de référence du compartiment. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait qu'une telle couverture implique des risques supplémentaires et qu'il n'existe aucune garantie quant à son efficacité. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la section « Classes d'actions couvertes (hedgées) » de la rubrique « Les actions » dans le prospectus.

### Politique de distribution

Cette classe d'actions est une classe d'actions de distribution. Les dividendes peuvent inclure des revenus, des plus-values réalisées et / ou être prélevés sur le capital.

### Souscription et rachat

Les actionnaires peuvent demander le rachat des actions du compartiment chaque jour bancaire ouvrable (cut-off time 15.30 CET). Ce rachat se fait à prix inconnu. Pour de plus amples informations sur les modalités de souscription et de rachat, veuillez consulter les rubriques « Emission et délivrance des actions » et « Rachat des actions » du prospectus.

## Profil de risque et de rendement

Risque plus faible Risque plus élevé  
 Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

E EUR	1	2	3	4	5	6	7
E CHF Hedged	1	2	3	4	5	6	7
E USD Hedged	1	2	3	4	5	6	7

Sur les marchés financiers, tout rendement supérieur à celui d'un placement sans risque est la contrepartie offerte pour s'exposer à un risque donné. Sur l'échelle ci-avant, la catégorie 1 implique ainsi un faible risque de perdre de l'argent mais offre un potentiel de gain limité. Pour la catégorie 7, le risque de perdre de l'argent est beaucoup plus élevé, mais le potentiel de gain nettement supérieur. Il est à noter que la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement est calculé sur la base de données historiques. Or, la performance passée pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.

La catégorie de risque et de rendement indiquée n'est pas garantie et elle est susceptible d'évoluer dans le temps.

Le compartiment est classé dans la catégorie 3 car ses investissements se limitent à des actifs considérés comme relativement sûrs.

Outre les risques considérés pour le classement du compartiment dans sa catégorie de risque, le compartiment peut être exposé à des risques qui ne sont pas correctement pris en compte par l'indicateur synthétique. Il peut s'agir, sans s'y limiter, des risques présentés ci-après.

**Risque de crédit :** risque de voir l'émetteur d'un titre de créance ne plus être en mesure de respecter ses engagements.

**Risque de liquidité :** risque de ne pas parvenir à liquider une position donnée en temps voulu à un prix raisonnable.

**Risque de contrepartie :** risque de voir une contrepartie à un contrat ne plus être en mesure d'honorer ses obligations contractuelles.

**Risque opérationnel :** risque inhérent à l'exploitation du compartiment, lié essentiellement à d'éventuelles erreurs d'évaluation et de traitement des transactions.

**Risque lié à des produits dérivés :** impact des instruments dérivés sur le profil de risque du compartiment lorsqu'ils sont utilisés pour obtenir, renforcer ou diminuer l'exposition à des actifs sous-jacents.

Il est à noter que le compartiment décrit dans le présent document n'est pas nécessairement exposé à l'ensemble de ces risques.

## Frais

### Frais ponctuels prélevés lors de l'émission et du rachat de actions

Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur à l'achat et la restitution des actions du compartiment.

	E EUR	E CHF Hedged	E USD Hedged
--	-------	--------------	--------------

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,47 %	1,47 %	1,47 %
----------------	--------	--------	--------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

**Commission de performance :** Aucune

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la performance potentielle des investissements.

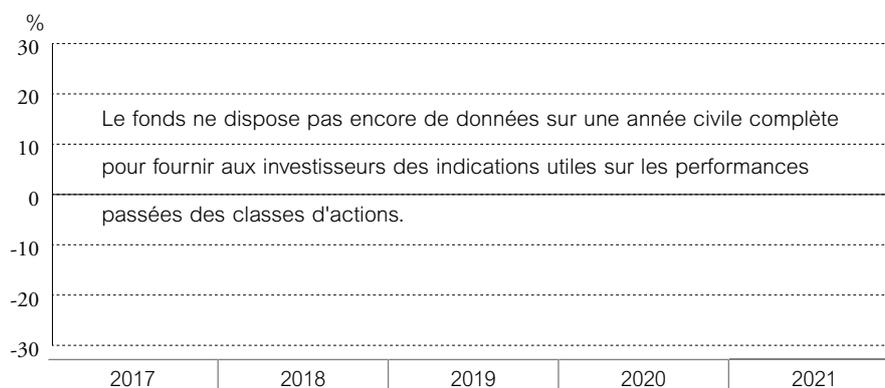
Les frais d'entrée et de sortie correspondent chacun au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le compartiment. Dans certains cas, il se peut que l'investisseur paie moins. Pour obtenir des informations plus détaillées, veuillez consulter votre conseiller financier.

Les frais d'entrée sont de 0% pour les parts de catégories E.

Les frais courants sont fondés sur un montant estimé. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille hormis les frais d'entrée ou de sortie payés lors de l'achat ou de la vente de actions d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples informations concernant les frais, veuillez consulter la rubrique « Charges et frais » du prospectus de la Sicav.

## Performances passées



La performance historique ne constitue pas une indication des rendements futurs.

La performance indiquée tient compte des frais courants mais pas des frais d'entrée et de sortie facturés lors de l'achat ou de la restitution de actions de la Sicav.

Les rendements peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction de l'évolution positive ou négative des marchés.

**Date de lancement :** 11 août 2008

## Informations pratiques

**Banque dépositaire :** State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch.

Pour de plus amples informations concernant cette Sicav, veuillez consulter le prospectus. Celui-ci ainsi que les rapports annuels et semestriels sont mis gratuitement à disposition en français au siège social de la Sicav, auprès de la banque dépositaire ainsi qu'auprès de tous les représentants agréés.

Des détails sur la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles à l'adresse <http://www.adeqa.com/remuneration-policy>. Ils incluent la description du mode d'attribution de la rémunération et des avantages aux employés ainsi que le comité de rémunération, si nommé. La société de gestion peut en fournir une copie papier sur demande.

La valeur nette d'inventaire et le prix d'émission, de conversion et de rachat des actions de la Sicav sont disponibles au siège social de la Sicav ainsi qu'à celui de la banque dépositaire.

La législation fiscale du Grand Duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de CB-ACCENT Lux ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit le compartiment CB - ACCENT LUX - ERASMUS BOND FUND tandis que le prospectus auquel il est fait référence porte sur l'ensemble de ladite Sicav.

Dans les comptes de la Sicav, les actifs de chacun des compartiments sont séparés des actifs des autres compartiments.

Les investisseurs peuvent échanger leurs actions contre celles d'un autre compartiment de la Sicav. Aucune commission de conversion n'est facturée pour un tel échange.

La classe E est réservée aux investisseurs institutionnels.